



Concours administratif litigieux

Par **detchevry nathalie**, le **07/06/2012** à **03:20**

Bonjour,

j'ai présenté un concours il y a quelques jours.

Les sujets ne sont pas arrivés scellés en préfecture mais par messagerie sur l'adresse de l'assistante du chef de service qui s'est présentée elle aussi (chef) à cet examen.

L'assistante a imprimé les sujets, les a mis sous enveloppe puis scellé l'enveloppe contenant les sujets elle-même.

Ce procédé m'interroge.

quel peut être mon recours ?

merci de m'aider

nathalie